



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

03 JUL 2025

au greffe du Tribunal de l'entreprise
TRIBUNAL DE COMMERCE

Réservé
au
Moniteur
belge



25087137

N° d'entreprise : **0739 870 171**

Nom

(en entier) : **FREE2MOVE BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Avenue du Bourget 20 bte 2 - 1130 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination commissaire

Le 13 mai 2025, s'est tenue l'Assemblée Générale extraordinaire de l'actionnaire unique.

L'actionnaire unique prend les résolutions suivantes, conformément à l'article 5 :85 du Code des sociétés et associations.

•L'actionnaire unique décide de nommer BDO Réviseurs d'Entreprises SRL, dont le siège est établi Elsinore Building – Corporate Village Da Vincilaan 9 Boîte E6 à 1930 Zaventem, immatriculé à la BCE sous le numéro 0431.088.289 (ci-après « BDO »), comme commissaire de la société pour un terme de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé au 31 décembre 2027.

•L'actionnaire unique donne mandat spécial à J. Jordens SRL, Marion de Crombrugghe, dont le siège social est établi 308 avenue Kersbeek à 1180 Bruxelles, avec pouvoir de substitution, aux fins d'effectuer toutes les formalités légales de publicité des décisions prises.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).